Villejuif (94) : un étudiant de 21 ans écroué après la revente de sacs Maison Margiela pillés à Paris ; faux papiers et brassards de police saisis

18/11/2026 à 13h38



Un étudiant en informatique de 21 ans, domicilié chez son père à Villejuif (Val-de-Marne), a été mis en examen et placé en détention provisoire après la découverte de sacs Maison Margiela revendus sur Vinted. Une perquisition a révélé des faux papiers, deux brassards de police et des armes factices, selon les informations de RTL publiées mercredi 18 novembre.



Illustration : une autre boutique Maison Margiela à Paris, photographiée en 2012, et non la boutique pillée rue de Richelieu. Max Ronnersjö / Wikimedia Commons, CC BY-SA 3.0.

Six sacs de luxe repérés sur Vinted

Selon RTL, cinq sacs de cette maison de luxe avaient d'abord été proposés à la vente, puis un sixième le 9 novembre. La boutique du Ier arrondissement de Paris avait perdu entre 400 et 500 articles de maroquinerie lors des pillages survenus en marge des manifestations du 17 octobre.

Les enquêteurs de la direction régionale de la police judiciaire ont retrouvé la trace du détenteur du compte et perquisitionné le domicile familial à Villejuif. À leur arrivée, le suspect aurait tenté de jeter deux fausses cartes d'identité par la fenêtre.

Masques, documents volés et soupçons d'escroquerie

Dans le logement, les policiers ont retrouvé un permis de conduire et un passeport volés, cinq iPhone, des cartes SIM, des cartes magnétiques vierges, des masques Anonymous ou semblables à ceux portés par des black blocs, deux brassards de police, un pistolet d'alarme, une réplique de fusil d'assaut et 2 760 euros en liquide.

L'exploitation de comptes en ligne a fait apparaître des offres présumées de faux documents administratifs et des soupçons portant sur des comptes de livraison et de récupération de colis. Les investigations n'ont cependant pas établi la présence du jeune homme sur les lieux du pillage le 17 octobre, et le parcours des sacs reste à éclaircir.

Le mis en cause conteste l'ensemble des accusations. Il bénéficie de la présomption d'innocence.

Source : RTL, 18 novembre 2026.